

Pour faire suite à notre conversation téléphonique, vous trouverez ci-joint le dossier d'ouverture de votre compte Santander Vision Plus, ainsi que les différents points évoqués qui caractérise ce type d'épargne dont la campagne de découverte que nous proposons actuellement :

En quoi consiste la campagne découverte ?

Afin de faire découvrir la banque privée à une autre clientèle que celle des institutionnels, nous proposons aux particuliers et entreprises une offre de découverte des comptes Santander Vision Plus. En effet, l'offre de découverte "Compte Santander Vision Plus" vous permet de bénéficier d'une garantie du capital (jusqu'à 100.000€ de placement) ainsi que des intérêts garantis sur la durée totale du contrat.

Le contrat assure et garantit un rendement annuel de 3.97% net pour une période de 3 ans dans le cadre de l'offre de découverte. Un expert en gestion de patrimoine sera attribué à votre compte pour une meilleure optimisation de vos résultats et définir la meilleure stratégie d'investissement pour vous.

Comment bien investir son argent ?

Avant de vous projeter dans vos investissements futurs et d'entamer des démarches auprès de votre banquier, il faut commencer par faire un bilan de vos finances personnelles. Il n'existe pas de méthode unique pour investir. Tout dépend de vos finances, vos objectifs et des risques que vous êtes prêt(e) à prendre.

Investir ses capitaux plutôt que de laisser « dormir » son argent répond à plusieurs objectifs et attentes de la part des épargnants :

- Réduction d'impôts
- Augmentation des revenus
- Capitalisation de revenus
- Constitution d'un patrimoine basé sur la diversification de produits
- Préparer sa retraite et l'avenir de ses proches

Il en existe bien d'autres, mais ce sont là les principales raisons qui poussent les particuliers à investir. Pourtant, si les Français ont l'habitude d'épargner, ils sont bien plus réticents à investir leur argent dans des placements actifs. Crise économique oblige, les ménages sont prudents, et concentrent leur effort d'épargne sur des produits sans risques : 89 % des Français affirment détenir au moins un produit financier à « faible » risque, avec une préférence marquée pour le Livret A. Viennent ensuite le LDDS, l'assurance-vie et l'épargne logement (PEL, CEL).

Des placements sécurisés certes, mais déficitaires. Au vu des rendements affichés par les livrets d'épargne réglementés, le constat est simple : on va vers une perte en capital. Conclusion : en jouant la carte de la sécurité, vous courez le risque de laisser votre argent dormir (sur un compte sur livret ou un compte titre), ce qui se traduit inévitablement par un manque à gagner, au fil des années. Vous l'aurez compris, bien choisir le gestionnaire qui vous accompagne dans cette démarche, c'est assurer des rendements plus performants pour votre argent

À toutes fins utiles, je joins au présent mail le contrat d'ouverture de compte pour que vous ayez tous l